LANGENSTEIN J.— Taxe de 1881, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Constance, Berlin et Milan, désigné comme lot Nos. 23 de l'îlet No. 204, le dit lot No. 23 mesure 29 pieds de face à la rue Milan sur une profondeur de 120 pieds.

LANGENSTEIN J —Taxe de 1881, montant à.....$7 20

Deux certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Constance, Marengo et Milan, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'îlet No. 205; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent ensemble 58 pieds de face à la rue Milan sur une profondeur de 120 pieds.

LACOSTE, ED. B. ET JOHN L.—Taxe de 1881, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Soniat, Robert, Jourdan et Tchoupitoulas, désigné comme lot No. 19 de l'îlet No. 288; le dit lot No. 19 mesure 20 pieds 2 pouces de face à la rue Soniat sur une profondeur de 120 pieds.

LANE, HENRY—Taxe de 1881, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Valence, Jésus et Constantinople, désigné comme lot No. 19 de l'îlet No. 262; le dit lot No. 19 mesure 30 pieds 2 pouces de face à la rue Soniat sur une profondeur de 120 pieds.

MAY, MARIE A. MILLE—Taxe de 1881, montant à.....$66 00

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pitt, Locustine, Bourbon et l'avenue Peters, mesurant 30 pieds de face sur une profondeur de 200 pieds, désigné comme les lots Nos. 1 à 16 de l'îlet No. 306.

MILLAUDON, C. H. — Taxe de 1881, montant à.....$6 40

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pauline, Soniat et Robert, désignés comme les dits lots Nos. 9 et 10 de l'îlet No. 305; les dits lots Nos 9 et 10 mesurent, ensemble, 60 pieds de face à la rue Pauline sur 127 pieds de profondeur.

MILLER, MME AUGUSTIN — Taxe de 1881, montant à.....$4 20

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pauline, Soniat et Robert, désignés comme les dits lots Nos. 9, 10 et 11 de l'îlet No. 305; les dits lots Nos. 9, 10 et 11 mesurent, ensemble, 84 pieds de face à la rue Perrier sur 101 pieds de profondeur.

MARTIN, ALPHONSE — Taxe de 1881, montant à.....80c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Perrier, Prytania, Bordeaux et Dufossat, mesurant 30 pieds de face à la rue Bellecastle sur une profondeur de 150 pieds, désigné comme lot No. 25 de l'îlet No. 253.

MCAN—Taxe de 1881, montant à.....$3 60

Deux certains demi lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Valence, Jésus et Bordeaux, désigné comme un demi des lots Nos. 21 et 22 de l'îlet No. 119, le dit demi des lots Nos. 21 et 22 mesurent, ensemble 50 pieds de face à la rue Valence sur 75 pieds de profondeur.

MICAS, VINCENT —Taxe de 1881, montant à.....$1 20

Un certain demi îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Ferdinand, Oliver, Pin et Bourbon, désigné comme un demi de l'îlet No. 33 à Greenville.

MINERS, CHAS.—Taxe de 1881, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Magnolia, Pitt et Lower Line, désigné comme les Nos. 11 de l'îlet No. 13; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 120 pieds, à Greenville.

MAYRIN, J. A.—Taxe de 1881, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Pauline, Soniat et Robert, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 305; le dit lot mesure 27 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 120 pieds.

MELVILLE [illegible] montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Charles, St. André, Roman et Liège, désigné comme l'îlet No. 568.

MULLEN, PETER W. [illegible] de 1881, montant à.....$4 20

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Live Oak, Laurel, Joseph et Tchoupitoulas, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5 de l'îlet No. 11; les dit lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5 mesurent, ensemble 150 pieds de face à la rue Joseph sur 120 pieds de profondeur, à Greenville.

MOFFATT, JOS. — Taxe de 1881, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Victor, Louise, Lavenue de Bellevue et Edmond, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 11; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Edmond, sur une profondeur de 120 pieds.

MURPHY, MICHAEL, No. 2 — Taxe de 1881, montant à.....$8 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Derbigny, Bayou, [illegible] désigné comme lot No. 461; le dit lot No. 461 mesure 30 pieds de face à la rue Delachaise sur une profondeur de 120 pieds.

MELVILLE [illegible] montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. David, St. Pa[illegible] St. André, Roman et Liège, désigné comme l'îlet No. 568.

MULLEN, PETER W. [illegible] de 1881, montant à.....$4 20

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Soniat, Robert, Jourdan et Tchoupitoulas, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5 de l'îlet No. 11; les dit lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5 mesurent, ensemble 150 pieds de face à la rue Soniat sur une profondeur de 120 pieds.

MOYLAN, JOHN — Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Constantinople, Soniat, Bellecastle et Dufossat, désignés comme les dits lots Nos. 14, 15, 16, 17, 18 et 19 de l'îlet No. 183; le lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Dufossat sur une profondeur de 150 pieds, les lots Nos. 15, 16, 17, 18 et 19 mesurent, chacun, 30 pieds face à la rue Magasins sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 15 forme l'encoignure des rues Magasins et Dufossat.

McDERMOTT THOS—Taxe de 1881, montant à.....15c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. George, Long, Delachaise et Louisiana, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 403; le dite lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue St. George, sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues St. George et Delachaise.

McDERMOTT, THOS.— Taxe de montant à.....$1 20

Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. George, Long, Delachaise et l'avenue Louisiana, désigné comme lots Nos. 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 de l'îlet No. 402; les dits lots Nos. 3 à 10 mesurent 224 pieds de face à la rue Long sur une profondeur de 120 pieds; les lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à l'avenue Louisiana sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 3 forme l'encoignure des rues St. George et Delachaise.

McDERMOTT, THOS—Taxe de 1881, montant à.....$1 20

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Perrier, Prytania, Robert et Soniat, désignés comme les lots Nos. 9 et 10 de l'îlet No. 246; le dit lot Nos. 9 et 10 mesurent 61 pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de 100 pieds.

PRATT, ISAAC JR.—Taxe de 1881, montant à.....$9 60

Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pitt, Prytania, Perrier et Dufossat, désignés comme les lots Nos. 21 et 30 de l'îlet No. 252, les dits lots Nos. 21 et 30 mesurent, chaque, 30 pieds de face sur 100 pieds de profondeur.

PRATT, ISAAC, JR.— Taxe de 1881, montant à.....$16 80

Treize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Jersey, Lizotine et l'avenue Peters, désignés comme lots Nos. 4, 5, 6, 7, 20, 21, 26, 33, 34, 35, 36, 37 et 38 de l'îlet No. 123; les dits lots Nos. 4 à 7 mesurent 132 pieds de face sur la rue Jersey sur 115 pieds de profondeur; les lots Nos. 20 à 37 mesurent, chacun, 24 pieds de face sur 120 et 123 pieds de profondeur; le lot No. 38 mesure 24 pieds de face sur 223 pieds de profondeur.

PAGE, JNO.—Taxe de 1881, montant à.....$24 60

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'îlet No. 217; les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent 64 pieds de face sur 123 pieds de profondeur.

PURCELLE, SARAH M. — Taxe de 1881, montant à.....$6 40

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Constance, Milan et Berlin, désignés comme lots Nos. 19, 20 et 21 de l'îlet No. 178; les dits lots Nos. 19, 20 et 21 mesurent, chaque, 28 pieds 10 pouces de face à la rue Milan sur une profondeur de 120 pieds.

PRESTON, WELHAM—Taxe de 1881, montant à.....$6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jean-Baptiste, Dauphine, Toulouse et une rue inconnue, désigné comme l'îlet irrégulier No. 34, à Marleyville.

PATTERSON, CHARLES—Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné l'îlet No. 27, à Marleyville.

PATTERSON, CHARLES—Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Burke, Peters, Joseph et Octavie, désigné comme l'îlet No. 713.

PATTERSON, CHARLES—Taxe de 1881, montant à.....60c

Une certaine portion (triangle) de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornée par les rues Martin, Clara, Joseph et Octavie, désigné comme l'îlet No. 766.

PATTERSON, CHARLES—Taxe de 1881 montant à.....30c

Une certaine portion de terre, irrégulièrement formée, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle Orléans, bornée par les rues Martin, Joseph et Octavie, désigné comme l'îlet No. 769.

POWERS, SAMUEL—Taxe de 1881 montant à.....30c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Martin, Clara, Joseph et Octavie, désigné comme l'îlet No. 770.

PRATT, ISAAC JR.—Taxe de 1881, montant à.....$1 20

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Breslau, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 814.

PENDLETON, JAMES—Taxe de 1881, montant à.....75c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans les sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. George, Jena et Cadiz, désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. 565, le dit lot No. 22 mesure 25 pieds de face sur une profondeur de 118 pieds.

PALMER, E. C.—Taxe de 1881, montant à.....$7 00

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Soniat, Coculus, Joseph et Octavie, désigné comme l'îlet No. 569.

PRATT, ISAAC JR.—Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 815.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....$1 20

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 816.

PRATT, ISAAC JR.—Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 817.

PRATT, ISAAC JR.—Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 818.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 819.

PRATT, ISAAC JR.—Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 820.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 821.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 822.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 823.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 824.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 825.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 826.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 827.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 828.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 829.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 830.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 831.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 832.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 833.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 834.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 835.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 836.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 837.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 838.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 839.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 840.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 841.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 842.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 843.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 844.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 845.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 846.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 847.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 848.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 849.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 850.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 851.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 852.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 853.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 854.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 855.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 856.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 857.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 858.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 859.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 860.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 861.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 862.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Claiborne, Barrett et Joseph, désigné comme l'îlet No. 863.

PENISTON, J. A.— Taxe de 1881, montant à.....30c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prieur, Roman, Général Taylor et Delachaise, désigné comme l'îlet No. 723.

PRATT, ISAAC JR.—Taxe de 1881, montant à.....$18 00

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean-Baptiste, Dauphine, Toulouse et une rue inconnue, désigné comme l'îlet irrégulier No. 34, à Marleyville.

PATTERSON, CHARLES—Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné l'îlet No. 27, à Marleyville.

PATTERSON, CHARLES—Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Burke, Peters, Joseph et Octavie, désigné comme l'îlet No. 713.

PRATT, ISAAC JR.—Taxe de 1881, montant à.....30c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Burke, Peters, Joseph et Octavie, désigné comme l'îlet No. 714.

PATTERSON, CHARLES—Taxe de 1881, montant à.....60c

Une certaine portion (triangle) de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornée par les rues Laurel, Jersey, Lizotine et l'avenue Peters, désignée comme l'îlet No. 748.

PRATT, ISAAC JR.—Taxe de montant à.....30c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Berthe, Joseph et Octavie, désigné comme l'îlet No. 749.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1881, montant à.....30c

Un certain îlet de terre, irrégulièrement formé, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Martin, Joseph et Octavie, désigné comme l'îlet No. 116.

REDNAUER, MME NICHOLAS — Taxe de 1881, montant à.....$2 00

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Peter, Prytania, Lyon et Berdeaux, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 34; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de 100 pieds.

PRATT, ISAAC JR.— Taxe de 1881, montant à.....$18 00

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Laurel, Jersey, l'Avenue Peters et la rue Octavie, désigné comme l'îlet No. 132; le dit îlet No. 132 mesure 277 pieds de face sur une profondeur de 211 et 278 pieds.

PRICE, J. W.—Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le dixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Napoléon, les rues Pitt, Prytania et Berlin, désignés, comme les lots Nos. 11 et 12 de l'îlet No. 308; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent, chaque, 30 pieds de face sur une profondeur de 100 pieds.

PRATT, ISAAC JR.—Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Boudousquie, St. Charles, Léontine et l'avenue Peters, mesurant 166 pieds de face sur une profondeur de 588 pieds, désigné comme l'îlet No. 405.

RONDEAU, JNO. P.—Taxe de 1881, montant à.....$30 00

Dix-huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Valmont et Léontine, désignés comme l'îlet No. 127.

ROEHM, JNO.—Taxe de 1881, montant à.....$10 20

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Peters, l'avenue Peters et la rue Léontine, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5 de l'îlet No. 126; les dits lots Nos. 1 à 5 mesurent 150 pieds de face sur 100 pieds de profondeur.

REIGNAUD, JAS.—Taxe de 1881, montant à.....$3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Constance, Milan et Berlin, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 178; le dit lot No. 1 mesure 28 pieds 10 pouces de face sur une profondeur de 120 pieds.

ROCHEFORD, M'LLE P.—Taxe de 1881, montant à.....$12 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peters, Chippewa, l'avenue Louisiana et la rue Delachaise, désignés comme lots Nos. 15 et 16 de l'îlet No. 166; les dits lots Nos. 15 et 16 mesurent 61 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 166 pieds.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Soniat, Coculus, Joseph et Octavie, désigné comme l'îlet No. 569